

Section I. Identification et utilisation du produit

HMIS (HFRP)

Dangers pour la santé 3

Risques d'incendie 3

Réactivité 0

Protection personnelle b

Nom commun / commercial	BAN-O Desodorisant Liquide	TMD	CLASSE 3
SIMDUT	B2,, D2B	NIP	UN1170 ETHANOL EN SOLUTION
Code	2000	GE	II
Utilisation	Désodorisant liquide.		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Ethanol	64-17-5	15 - 40	STEL: 1000 ppm.	ORALE (DL50): Aiguë: > 10470 mg/kg [Rat]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 17100 mg/kg [Lapin].

Section III. Premiers soins

- Contact oculaire** Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
- Contact cutané** Laver doucement et entièrement la peau contaminée à l'eau courante avec un savon doux et non-abrasif. Couvrir la peau irritée avec un émollient. Si l'irritation persiste, appeler un médecin. En cas de contact accidentel avec les yeux, éviter toute exposition simultanée au soleil ou à d'autres sources de rayonnement ultraviolet susceptibles d'accroître la sensibilité des yeux.
- Inhalation** Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.
- Ingestion** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. Consulter un médecin immédiatement.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Liquide limpide à légèrement brouillé.	Couleur	Incolore à jaunâtre.
pH (sol.1%/eau)	Non disponible	Odeur	Florale.
pH (concentré)	Non applicable	Volatilité	Non disponible.
Point d'ébullition	La plus basse valeur connue est 65°C (149°F) (Methyl Alcohol).	Densité de vapeur	Non disponible.
Gravité spécifique	0.9-091 (Eau = 1)	Pression de vapeur	La plus haute valeur connue est 12.9 kPa (97 mm Hg) (à 20°C) (Methyl Alcohol).
Solubilité	Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

- Le produit est** Inflammable.
- Température d'auto-ignition** La plus basse valeur connue est 385°C (725°F) (Methyl Alcohol).
- Point d'éclair** Coupe fermée: 24°C (60.8°F).
- Produits de dégradation** Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2).
- Mode d'extinction** Liquide inflammable, soluble ou dispersé dans l'eau. PETIT INCENDIE: Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO2, une mousse d'alcool ou de l'eau pulvérisée. GROS INCENDIE: Utiliser une mousse d'alcool, de l'eau pulvérisée ou vaporisée. Refroidir les contenants avec un jet d'eau pour éviter une suppression, l'auto-inflammation ou l'explosion.

Section VI. Données sur la réactivité

- Stabilité** Le produit est stable.
- Produits de décomp.** Oxydes de carbone (CO, CO2).
- Réactivité** Réactif avec les agents comburants, les acides.

Section VII. Propriétés toxicologiques

- Voies d'absorption** Ingestion. Contact cutané. Inhalation. Contact avec les yeux.
- Toxicité pour les animaux** Toxicité orale aiguë (DL50): 6200 mg/kg (Rat) (Valeur calculée pour le mélange). Toxicité cutanée aiguë (DL50): > 5000 mg/kg (Lapin) (Alcool isopropylique). Toxicité aiguë du gaz (CL50): > 5000 ppm (Rat) (Alcool isopropylique). Toxicité aiguë de la vapeur (CL50): > 5000 ppm (Rat.) (Ethanol).
- Effets aigus** Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé. Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Ce produit est un irritant pour les yeux. Le contact de ce produit peut irriter la peau.
- Effets chroniques** aucun ingrédient du produit est classé cancérigène par le CIRC, le NTP et l'OSHA. La substance (éthanol) est toxique pour le système reproducteur

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

Entreposage Conserver à l'écart de la chaleur, l'écart de toute source d'ignition. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Une pièce réfrigérée serait préférable pour les matières ayant un point d'éclair inférieur à 37,8°C (100°F).

Précautions Conserver à l'écart de la chaleur, de toute source d'ignition. NE PAS ingérer. Ne pas inhaler les gaz, fumées, vapeurs ou aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des matières incompatibles.

Déversement ou fuite Éliminer toute source d'ignition et bien aérer l'endroit. Absorber avec une matière inerte et placer dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage de l'espace contaminé à l'eau courante. Éliminer selon les lois fédérales, provinciales ou locales.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants Gants.

Respiratoire Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Yeux Lunettes de sécurité.

Autres Vêtement de protection complet, tablier en plastique, masque facial, bottes: sont recommandés en des circonstances exceptionnelles telles que feu ou lors d'un déversement.

Contrôles d'ingénierie Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 11 avril 2016

URGENCE: CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS Système d'Identification sur les matières dangereuses

SIMDUT Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

TMD Transport des Matières Dangereuses

NIP Numéro d'Identification du Produit

GE Groupe d'Emballage
